


*Bruxelles, le 18 mars 2010*  
*D(10)371*

*Cher Robert*

*Je te remercie pour ton courriel du 13 janvier 2010 et pour le texte y annexé relatif aux droits fondamentaux des chercheurs étrangers travaillant au sein de l'Espace Européen de Recherche.*

*Tu trouveras ci-joint une analyse de la situation de mobilité des chercheurs de pays tiers travaillant dans l'Union Européenne qui a été préparée, à ma demande, par la Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité en coopération avec la Direction Générale Recherche.*



*Monsieur Robert Klapisch*

*Courriel: [robert.klapisch@me.com](mailto:robert.klapisch@me.com)*

**From:** Robert Klapisch <robert.klapisch@me.com>

**Subject: Chercheurs Scientifiques et Droits Fondamentaux**

**Date:** 13 January 2010 19:16:07 CET

**To:** Viviane Reding <viviane.reding@ec.europa.eu>

**Cc:** Robert Klapisch <robert.klapisch@me.com>

Chère Viviane,

Faute d'avoir pu en discuter avec toi, je te fais suivre un texte qui concerne les droits fondamentaux des chercheurs étrangers travaillant au sein de l'Espace Européen de Recherche.

Je te rappelle que la mobilité des chercheurs est un objectif essentiel d'une Société de la Connaissance, que l'Europe doit absolument attirer –comme le font les USA– d'excellents chercheurs étrangers.

Ce texte a été préparé, à ma demande, par Jean-Patrick Connerade, Professeur émérite à Imperial College, ancien président de l'Association Euroscience et actuellement vice-président du Comité "People" créé au sein de la DG Recherche. Je serai ravi de pouvoir en discuter avec toi lors de notre prochaine rencontre.

Bien à toi

Robert

